

*Chaire UNESCO*  
*Colloque du Clos Vougeot*  
*Paysages et patrimoine des régions viticoles*  
*1, 2, 3 octobre 2009*

**Thème : Nature et vigne : du donné au construit**

**Des paysages construits aux paysages reconstitués  
 le cas des vignobles du Doubs et de la Haute-Saône**

Robert Chapuis  
 Professeur Emérite  
 Université de Bourgogne

Les départements du Doubs et de la Haute-Saône ne sont certes pas connus aujourd'hui par leur vignoble et leur vin. Pourtant, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ces deux départements détenaient 22 000 ha de vigne, soit l'équivalent des deux tiers du vignoble bourguignon actuel (environ 30 000 ha.), et environ 10 fois celui du Jura (1850 ha.). Pourquoi et comment un paysage viticole d'une telle surface s'est-il construit entre le IX<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, puis a quasiment disparu en moins d'un siècle pour ne laisser que des reliques paysagères, avant d'être très partiellement reconstitué.

**Atouts et contraintes du « donné naturel »**

Ces deux départements étaient-ils destinés par la « nature » à porter des vignobles aussi vastes ? Si rien ne les prédisposait particulièrement à la culture de la vigne, rien ne l'en empêchait non plus. Certes, les vignobles du Doubs et de la Haute-Saône commençaient approximativement à la hauteur du nord de la côte bourguignonne de Nuits, mais assez nettement au sud de la limite septentrionale de la vigne, puisque des vignobles à forte notoriété comme ceux de Champagne, de Moselle, et du Rhin sont localisés plus au nord encore. Ces vignobles étaient donc, comme leurs voisins bourguignons, sujets aux coups de gel et à la coulure de certains printemps, au manque de soleil de certains étés ou de certains automnes : en somme une irrégularité saisonnière bien connue mais qui n'empêche pas J. Guyot d'affirmer, peu avant la crise phylloxérique, que « le climat de la Haute-Saône est des plus favorables à la production de vins délicats ».

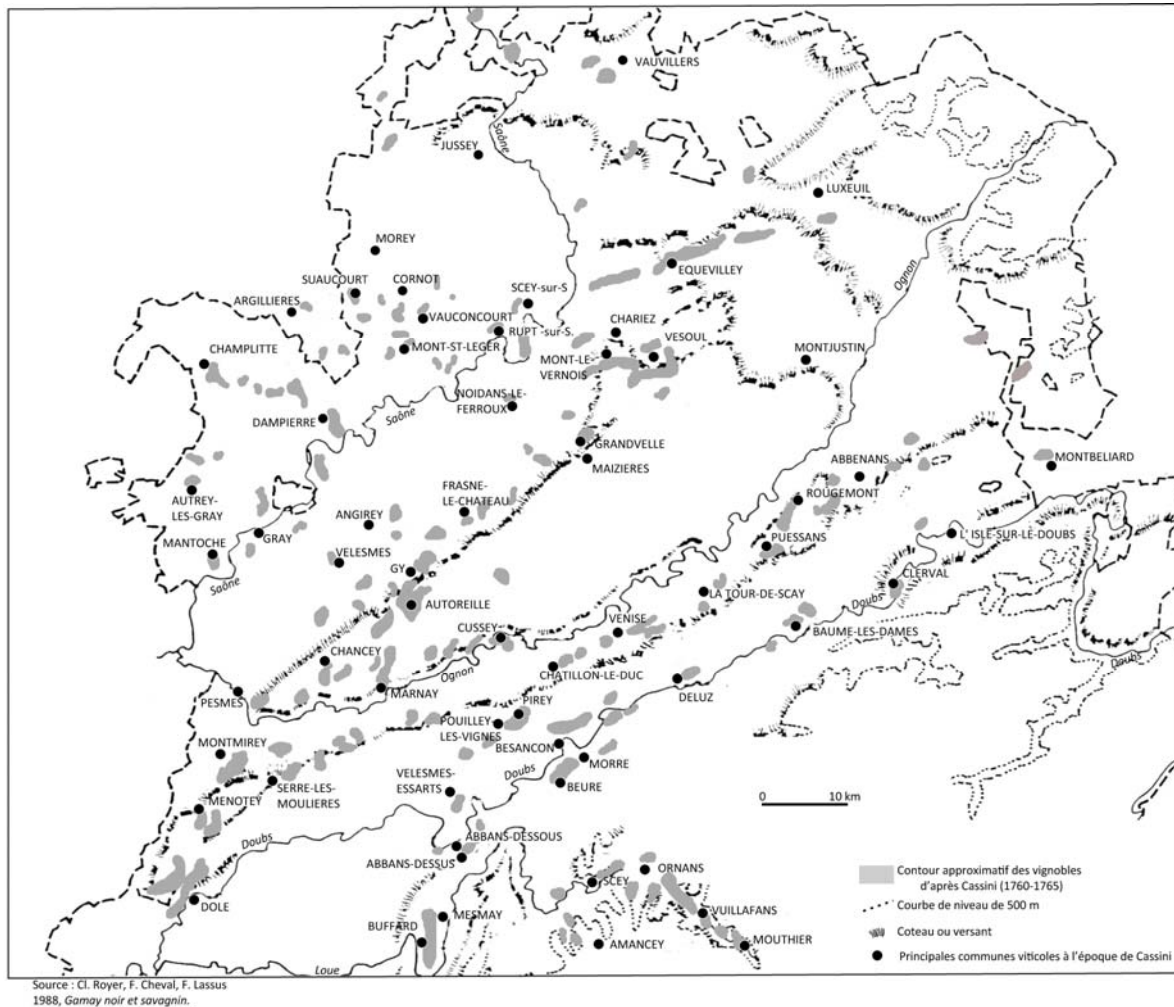
Le relief des deux départements exclut certes la vigne de tout l'arc jurassien, ce qui retire au Doubs environ les trois quarts de son territoire mais il laisse à la Haute-Saône la quasi-totalité du sien, en dehors de la petite partie des Vosges qui la concerne. D'ailleurs, cette proximité de la montagne se transforme en avantage puisque, celle-ci, interdite de vignoble, sera un débouché tout trouvé au vin de la plaine. Hors montagne, la vigne peut se cultiver partout et J. Guyot estime, à propos de la Haute-Saône, que « tous ses sols sont favorables à la vigne ; j'y ai vu partout des sites admirables où la vigne pourrait être cultivée avec succès » (*Guyot, 1864*). Peut-être pense-t-il aux très nombreux coteaux bien exposés qu'offrent les deux départements : front des petites cuestas de Haute-Saône et des collines plissées préjurassiennes, retombée sur la plaine des chaînons qui bordent les plateaux jurassiens dans le Doubs (continué plus au sud par le Vignoble puis le Revermont), versants de certaines vallées (Doubs, Loue, Saône, Ognon, Salon). Enfin, deux rivières, la Saône et le Doubs, offrent outre leurs versants bien exposés et bien abrités, des possibilités de transport fluvial pour les vins locaux, atouts sur lesquels R. Dion a souvent insisté (*Dion, 1959*). Toutefois, ici comme ailleurs, le « donné naturel » n'offre que des potentialités que les sociétés locales utilisent, ou non, en fonction de leur organisation économique, sociale, culturelle

## **La construction des paysages viticoles**

On ne connaît pas la date précise d'implantation du vignoble. La mention la plus ancienne date du IX<sup>e</sup> siècle, mais c'est, semble-t-il, à partir des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles qu'il prend de l'ampleur sous l'impulsion des institutions religieuses puis de la noblesse, enfin de la bourgeoisie. Par exemple, l'archevêque de Besançon possède des vignes à Gy (Haute-Saône) dès le XII<sup>e</sup> siècle, ainsi que dans la ville de son siège, et celui de Langres en détient à Champlitte (Haute-Saône) ; plus tard, Granvelle, gouverneur des Pays-Bas sous Charles Quint, sera propriétaire de plusieurs vignes dans la vallée de la Loue.

Vers 1760, la carte de Cassini indique que la vigne est largement répandue en dessous de 350 m d'altitude (*fig. 1*). Elle occupe alors les basses pentes dont il a été question plus haut et descend même dans la plaine malgré les interdictions renouvelées du Parlement de Franche-Comté qui à chaque disette rappelle qu'il faut laisser : « à la vigne, les coteaux où le blé ne rend que peu et rien les années de sécheresse et partant de disette ; c'est là sa place, elle y fait du bon vin et rien n'y viendrait qu'elle » (*Rouget*). La carte ne localise pas moins de 130 vignobles relativement importants, dont une soixantaine au moins dépassant 50 ha, et d'innombrables parcelles disséminées un peu partout.

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les surfaces ayant encore un peu augmenté, la Haute-Saône et le Doubs détiennent environ 22 000 ha de vigne. Dans le Doubs, hors



**Figure 1. Les vignobles vers 1760 (carte de Cassini)**

chaîne du Jura, la vigne s'étend alors généralement sur 3 à 7% de la surface agricole, soit environ 8 000 ha, dont 600 dans la vaste commune de Besançon et environ 1 000 en Haute-Loue. En Haute-Saône, le vignoble tient plus de place encore, à la fois en surface (14 000 ha) et en proportion (environ 10%), au point de constituer la troisième richesse du département (Vadot, 1997) ; de vastes surfaces entourent Vesoul, Gy, Champlitte. Dans le cadre d'une économie de subsistance ou de semi-subsistance, la plus large partie de ces vignobles est destinée à un usage familial ou local mais certains se sont créés une clientèle régionale, soit par la proximité géographique de territoires hostiles à la vigne (arc jurassien, Vosges), soit par une bonne accessibilité à la voie d'eau (port de Gray, sur la Saône, pour le vignoble haut-saônois). Quelques-uns touchent même des marchés plus lointains et atteignent une certaine notoriété. On rapporte que « les vins de Gy étaient servis à la cour de Frédéric Barberousse » (Vadot, 1997) au XII<sup>e</sup> siècle ; plus tard, des maisons bourguignonnes achètent des vins de Champlitte et « les commercialisent avec succès » (*idem*) ; ceux de Haute-Loue se vendent en Suisse et en Alsace.

## La régression des paysages viticoles

Ces vignobles, comme bien d'autres, vont quasiment disparaître en une cinquantaine d'années. Les premières alertes viennent, dès avant 1850, des vins du Midi qui, moins chers d'environ 25%, concurrencent les vins locaux sur leurs débouchés traditionnels. Autre menace : dès 1835, métayers et journaliers, appauvris et sans cesse plus attirés par les emplois citadins, commencent à quitter la campagne, provoquant une raréfaction de la main-d'œuvre qui se précise dans les années 1860 : J. Guyot écrit alors, à propos des vignobles du nord-est, que « la main-d'œuvre est rare et souvent impossible à trouver ». Les attaques d'oïdium et de mildiou (dans les années 1870) affaiblissent encore les vignes. Malgré ces difficultés, les surfaces ne baissent que très modérément jusque vers 1880, mais c'est sur un vignoble fragilisé que s'abat le phylloxéra qui donne un coup de boutoir décisif. L'insecte atteint les premiers villages en 1885 et sévit surtout entre 1890 et 1900. En une quinzaine d'années, il ravage tout, sans qu'un remède efficace soit trouvé, sinon l'arrachage et la replantation en plants américains « directs » qui résistent à l'insecte, ou en plants anciens greffés sur plants américains.

Le vignoble se remet lentement de ce traumatisme car, outre que les pouvoirs publics préfèrent une reconversion en prairies et en cultures, la reconstitution coûte cher. Celle-ci ne s'effectue donc que partiellement, et le plus souvent en plants « directs », très productifs et résistants à d'autres maladies, mais donnant un vin médiocre ; c'est la solution généralement adoptée par les vignerons qui récoltent uniquement pour leur propre consommation. Seuls les vignobles de tradition commerciale, comme en Haute-Loue, à Champlitte ou à Gy, sont replantés majoritairement en plants greffés, sans pour autant recouvrer les surfaces antérieures. Les vignes sont converties en prés, lorsque c'est possible, parfois plantées en vergers, le plus souvent abandonnées à la friche. Dans le Doubs les surfaces passent de 7 700 ha en 1868, à 2 660 en 1914, en Haute-Saône de 12 000 à 3 700, soit une disparition des deux tiers environ.

La guerre de 1914-1918 donne le coup de grâce. Les hommes étant partis plusieurs années, la main-d'œuvre restée sur place ne peut suffire à maintenir le vignoble en bon état. La guerre elle-même fauche un soldat sur six ou sept. Ceux qui reviennent hésitent à reprendre une exploitation en état médiocre, alors que la concurrence repart de plus belle. L'esprit associatif, que le phylloxéra avait un peu réveillé, n'est pas assez profond ici pour que, comme dans le vignoble voisin du Jura, se constituent des coopératives de vinification et de vente qui auraient pu, peut-être, maintenir quelques centaines d'hectares et obtenir plus tard une reconnaissance officielle par une appellation. Après 1925, rares sont les vignerons qui ne vivent que du vin ; certains autres, redevenus agriculteurs ou devenus ouvriers, employés ou retraités, gardent un lopin, à titre de hobby et pour avoir la satisfaction de boire leur

vin. Dans les années cinquante, il reste moins de 500 hectares de vigne et le vin ne fait quasiment plus l'objet d'une commercialisation ; dans les années soixante-dix, seuls subsistent 300 ha environ et aujourd'hui 200, contre 22 000 au total un siècle auparavant.

Bien que la vigne ait presque complètement disparu, le paysage, qui fonctionne comme une mémoire, garde des traces des activités humaines anciennes. Toutefois, si ces empreintes apparaissent encore bien visibles dans le paysage bâti, comme on le verra plus loin, elles s'effacent plus rapidement dans le paysage agricole, c'est-à-dire celui qui est donné par la vigne elle-même.

## **Le gommage des paysages agricoles viticoles**

### *La fermeture des paysages*

Abandonnées pour certaines depuis un siècle et, pour la plupart depuis soixante-dix ans, les anciennes parcelles de vigne ont été peu à peu reconquises par la végétation. L'herbe d'abord les a envahies, la vigne devenue sauvage a proliféré, puis les buissons se sont installés qui se sont transformés ensuite en formations arborées où dominent notamment l'acacia, l'érable, le frêne. Dans certains cas, les vignes ont été arrachées pour planter sur la parcelle des vergers, mais ces derniers, mal entretenus où abandonnés, ont peu à peu suivi le même processus : Vuillafans, dans la vallée de la Loue (25), présente, de ce point de vue, un cas emblématique (*photos 1 et 2*). Vers 1910, après la reconstitution qui dans cette commune a porté sur la majeure partie du terroir, le versant exposé au sud est se trouve complètement couvert de vigne, à l'exclusion de la partie sommitale ; en 1906, ce même versant apparaissait presque complètement embuissonné ou même boisé.

Tous les vignobles n'ont pas subi d'aussi profonds changements mais partout la végétalisation a gagné du terrain, notamment sur les trois aménagements qui faisaient l'originalité des coteaux viticoles : les terrasses et les murets, les *murgers*, les *cabordes*.

### *L'occultation des murets et des terrasses*

Dans les vignobles de coteaux, surtout lorsque les pentes sont raides, les terrasses, soutenues et limitées par des murets de pierre sèche représentent un des aspects les plus visibles de l'inscription de la vigne dans le paysage. La terrasse offre en effet plusieurs avantages. Elle agrandit la parcelle. Elle permet d'éviter ou du moins de ralentir la descente de la terre vers le bas de la pente, évitant ainsi ou du moins restreignant la corvée de remontage de la terre après de fortes averses, et elle empêche la formation de rigoles d'érosion. Elle facilite également le travail du



**Photo 1. Vuillafans : un coteau viticole vers 1910**



**Photo 2. Vuillafans : le même coteau en 2000**

vigneron, en créant des lanières de terrain plus plat, et elle permet à celui-ci d'utiliser utilement la pierre qui, en pays calcaire, encombre la vigne. Enfin, elle accumule des

calories dans la journée pour les restituer en soirée et dans la nuit, augmentant ainsi les quantités de chaleur disponibles pour la vigne.

On retrouve trace de ces murets sur des dizaines de kilomètres sur les versants bien exposés de la vallée de la Loue, les pentes escarpées de la vallée en ayant fait ici une nécessité (*photo 3*). De tels murets se retrouvent également, plus ou moins visibles, dans la plupart des vignobles à pente forte ou moyenne, comme à Besançon ou autour de Vesoul. Même là où les pentes sont moins fortes, le muret fait souvent partie du paysage car il participe à l'épierrement des parcelles, empêche le passage des troupeaux ou des hommes le long des chemins.



**Photo 3. Vuillafans : des murets en voie de végétalisation**

Les murets, autrefois régulièrement entretenus, résistent un certain temps à l'abandon de la parcelle. Mais peu à peu, les pierres éclatées par le gel n'étant pas régulièrement remplacées et la terre accumulée en arrière ayant tendance à descendre, les murets se cintrent puis s'effondrent. Formations herbacées puis buissonnantes s'y installent d'autant plus facilement que la vigne, devenue sauvage, prolifère également. Le reste de la parcelle est repris par l'herbe, puis les buissons, enfin des formations arborées où dominent l'acacia, l'érable, le frêne, au point qu'il faut parfois une certaine habitude pour deviner, sous la forêt, la trace de ces anciens aménagements. Lorsque la vigne a été convertie en verger de cerisiers, de pêchers, de pommiers, le maintien des murets est mieux assuré mais, comme la conversion n'est souvent que provisoire, le verger délaissé s'embroussaille bientôt, puis se boise au point d'absorber complètement les arbres fruitiers qui dépérissent.

### *La végétalisation des murgers*



**Photo 4. Vuillafans : des murgers peu à peu recouverts par la végétation**

Autre marqueur, parfois spectaculaire, d'anciennes vignes, les *murgers*. Il s'agit de tas de pierres non ordonnées, provenant de leur rejet sur le côté lors de l'épierrement des parcelles. Ils se distinguent donc des murets, qui sont construits avec des pierres plates soigneusement empilées, encore que la distinction ne soit pas toujours évidente, les *murgers* étant parfois limités d'un côté ou même des deux, par un muret. Ces vestiges d'épierrement sont aujourd'hui discrets dans le paysage car repris, comme les murets, par la végétation. Ils peuvent n'apparaître que sous la forme de simples bosses enherbées ou être recouverts d'une haie ou même se trouver complètement dissimulés sous la forêt et donc repérables seulement par la photographie aérienne ou par la reconnaissance sur place. Certains d'entre eux, d'une largeur de plusieurs mètres, d'une longueur de plusieurs dizaines de mètres et d'une hauteur de deux mètres ou plus, encore bien visibles en vallée de la Loue dans les années cinquante, sont peu à peu absorbés par la végétation (*photo 4*). Les mieux conservés se voient dans la vallée de la Loue (notamment à Vuillafans), à Besançon (sur le coteau de Chaudanne) et à Champlitte, où certains ont été déboisés pour les révéler aux yeux des visiteurs.

### *La disparition des cabordes*

Plus discrètes sont les cabanes de vigne, appelées localement *cabordes* ou, plus prosaïquement baraquas. Ces petits bâtiments, de cinq à dix mètres carrés, qui servaient d'abri et de remise à outils, parfois de refuge en cas de guerre, pouvaient avoir toutes sortes de formes et pas seulement rondes et voûtées, comme on se les représente souvent. Si leurs murs étaient toujours en pierres sèches, ces *cabordes* pouvaient être carrées ou rectangulaires et comporter une charpente en bois couverte de laves (pierres calcaires plates). Toutes les parcelles n'en comportaient pas, mais elles étaient nombreuses. Dans le seul territoire de Besançon, selon P. Delsalle, on en dénombrait encore environ 200 en 1834 ; en Haute-Loue, il semble qu'elles aient été moins nombreuses et plutôt rectangulaires. En Haute-Saône, S. Estager donne l'exemple d'une partie du parcellaire de Vesoul, celui du Sabot, où un relevé de 1810 donne une moyenne d'une baraque pour trois à quatre parcelles : celles-ci étant minuscules (0,17 are en moyenne), on peut penser qu'à l'époque la baraque devait tenir une place non négligeable dans le paysage.



**Photo 5. Champlitte : une caborde reconstituée**

Depuis, « un grand nombre d'entre elles ont été détruites ou rasées lors des opérations de reconversion d'une parcelle ou de remembrement » (Erlager, 2008) Mais si, dans le Doubs, elles ont souvent disparu, en Haute-Saône elles restent plus fréquentes : elles « demeurent un marqueur puissant de la viticulture passée » et représentent « des vestiges viticoles parmi les plus symboliques ». A Champlitte (70), on peut encore voir plusieurs de ces *cabordes* rectangulaires et surtout rondes, dont une reconstituée (*photo 5*).

## Le maintien du paysage bâti

Si le paysage viticole agricole viticole est peu à peu gommé par la végétation, le paysage bâti, hérité de l'époque où la vigne faisait la richesse de certaines communes, se maintient bien globalement et reste encore bien visible dans de nombreux villages. Ceux-ci, très peuplés à la belle époque du vignoble ont connu, depuis, une dépopulation rapide qui a limité les transformations intempestives, au risque, il est



Photo 6. Champlitte : une maison vigneronne type

vrai, de laisser un certain nombre de maisons abandonnées ou mal entretenues. Ailleurs, dans les communes touristiques ou touchées par la périurbanisation, qui ont donc ou maintenu ou augmenté leur population, le patrimoine bâti se trouve moins menacé par l'abandon que par de possibles transformations intempestives ; celles-ci restent tout de même relativement rares, les propriétaires ayant généralement le souci de conserver l'estampille vigneronne de leur habitation. Enfin, un certain nombre de ces villages sont, pour des raisons diverses, protégés : par exemple la Haute-Loue est tout entière inscrite à l'inventaire supplémentaire des sites et six de ses communes font partie des Petites cités comtoises de caractère. Quelques exemples montreront l'importance et la bonne conservation de ce patrimoine bâti.

### *Les maisons vigneronnes*

Les maisons vigneronnes tiennent évidemment une place non négligeable dans le paysage des anciens villages vigneron du Doubs et de Haute-Saône. La maison type, étroite en façade mais profonde, et dont l'arête du toit est parallèle à l'axe de la rue, présente quatre niveaux (*photo 6*) La cave, généralement enterrée aux trois-quarts ou entièrement, vaste, aérée, voûtée, est accessible de la rue par un escalier rapide, recouvert d'une trappe de bois qui occupe une bonne partie du trottoir. Le rez-de-chaussée, légèrement surélevé si la cave n'est pas entièrement enterrée; est accessible par un escalier extérieur de quelques marches ; on range dans

la première pièce les outils et, dans celle du fond, on aménage une chambre. Le premier étage, auquel on accède par un escalier intérieur raide et étroit qui continue les quelques marches du rez-de-chaussée, est toujours occupé par le logement du vigneron ; il comprend généralement deux pièces : la première, à l'entrée, sert de cuisine et donne accès au « poêle », pièce où l'on reçoit, mais aussi où l'on couche dans des alcôves. Sous le toit, un petit grenier sert notamment à stocker en hiver les échalas (*paisseaux*) qui soutiennent les ceps de vigne ; un crochet et une poulie extérieure font office de monte-charge.



**Photo 7. Vuillafans : une maison bourgeoise**

La maison type peut connaître diverses modifications, selon les habitudes locales et le statut du propriétaire. Celle de l'ouvrier agricole peut ne pas posséder de cave. Celle des ménages qui joignent à leur activité viticole un petit élevage ou qui sont de vrais polyculteurs dispose d'une annexe à large porte qui sert d'étable et de grenier. Celle du vigneron aisé se distingue par son volume un peu plus important. Celle du propriétaire bourgeois, plus vaste et plus complexe a parfois belle allure (*photo 7*). Enfin certaines demeures atteignent des tailles de châteaux, comme celle de l'archevêque de Besançon, grand propriétaire à Gy (*photo 8*), et quelques autres. Un certain nombre de ces maisons datent des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la plupart toutefois ont été construites au XVIII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup>, période la plus faste de ces vignobles locaux.

La maison vigneronne présente cet avantage de pouvoir être restaurée sans modifier profondément la façade : le rez-de-chaussée peut se transformer en cuisine,



**Photo 8. Gy : le château de l'archevêque de Besançon**

séjour, salle de bains, l'étage en chambres, ainsi que le grenier, au prix de la création d'un chien-assis qui, aussi bien, existe dans la tradition locale. Cet atout a très certainement contribué à maintenir le patrimoine bâti sans trop le défigurer. Ce qui donne encore aux anciens villages vignerons un caractère spécifique.

### *Les villages vignerons*

Les villages, aux maisons serrées, accolées les unes aux autres comme s'il fallait laisser un maximum d'espace à la vigne, présentent ainsi un aspect un peu urbain, avec leurs ruelles étroites et tortueuses, leurs logis tassés, leurs courettes étranglées entre des constructions où tout est disposé en hauteur (*photo 9*). Les communautés veillent d'ailleurs à ce que les constructions nouvelles s'implantent à l'intérieur d'un périmètre défini par des croix (*e cruce de cruce*), donc dans, ou contre l'espace bâti. Tous les villages qui ont connu une activité viticole importante, et surtout ceux qui avaient une certaine notoriété commerciale, ont gardé un patrimoine immobilier remarquable, ou lié directement à l'activité viticole (maisons, châteaux) ou induit indirectement par cette activité. En effet, au temps de la grande période du vignoble, villages et bourgs se sont souvent dotés d'églises imposantes, de mairies majestueuses et de fontaines monumentales ; on citera, en Haute-Saône Champlitte, Pesmes, Gy et Vesoul ; dans le Doubs, la vallée de la Loue (Quingey, Ornans, Vuillafans), la moyenne vallée du Doubs (autour de Besançon), la retombée des Avants-Monts (Rougemont). Le souvenir du travail de la vigne a laissé diverses

traces : inscriptions, sculptures, vitraux, noms de rues ; un musée de la vigne a été créé dans l'ancien village viticole de Lods.



**Photo 9. Vuillafans : un village vigneron**

Certains aménagements, intermédiaires entre vigne et villages, ont laissé une empreinte assez spectaculaire dans le paysage, signe d'une véritable civilisation de la pierre. C'est le cas des clos que l'on rencontre dans les vignobles les plus renommés : « très soignés, parfois même en pierre taillée, souvent ornés d'un porche imposant qui fait office d'entrée pour la parcelle », ils comportent parfois « des puits, des sources ou des bancs de pierre » (Estager, 2008). C'est le cas également des murs de soutènement, parfois bien appareillés, et des escaliers, quelquefois monumentaux, qui permettent d'accéder aux vignes.

A ces reliques bien visibles des vignobles anciens, on doit ajouter des traces laissées dans l'inconscient collectif qui, bien que plus discrètes, ont contribué cependant à une reconstitution, certes discrète, de nouveaux paysages viticoles.

## **La reconstitution de paysages viticoles**

Dans les années 1970, il ne reste guère que 300 hectares de vigne au total. On semble donc aller, avec le vieillissement et le décès des derniers vignerons amateurs, vers une disparition totale du vignoble et vers sa colonisation par la friche, le buisson et la forêt ou le lotissement pour les parcelles situées en milieu périurbain. Or, malgré

la quasi-disparition physique de la vigne, le souvenir de la grande époque resté dans l'inconscient collectif et la peur d'une fermeture des anciens paysages viticoles par la broussaille et la forêt éveillent alors plusieurs initiatives locales qui visent à reconstituer de petits vignobles commerciaux (et pas seulement folkloriques) et à revendiquer, puis obtenir le label de *vin de pays de Franche-Comté*.

### *Deux initiatives-pilotes*

Deux initiatives-pilotes, très différentes l'une de l'autre, contribuent à la renaissance. A Charcenne (Haute-Saône), un des anciens hauts lieux du vignoble du département, une famille a survécu à la catastrophe phylloxérique en se spécialisant dans la production de greffons pour la vigne ; elle n'a, de ce fait, jamais vraiment abandonné cette culture, mais elle ne l'a maintenue que pour une consommation familiale et qu'avec des cépages communs. A partir du début des années 1970, l'entreprise commence à remplacer ces derniers par des cépages de qualité puis à étendre ses surfaces. Elle détient aujourd'hui un domaine de 32 ha, un des deux plus importants des deux départements (figure). L'autre initiative-pilote vient de Champlitte (Haute-Saône). Dans cet ancien haut-lieu viticole, un érudit local avait créé un groupe folklorique, remis en vigueur la fête du patron des vignerons (Saint-Vincent), fondé un musée et reconstitué un petit vignoble folklorique. En 1974, il obtient que la municipalité locale s'investisse dans la plantation d'un vignoble de 20 ha et dans la création d'un organisme chargé de sa gestion, le Groupement Viticole Chanitois (GVC). Ce dernier émet des parts sociales pour financer l'opération et, l'initiative ayant réussi, une dizaine d'hectares supplémentaires sont plantés en 1984 ; le GVC détient aujourd'hui le plus vaste domaine des deux départements (34 ha).

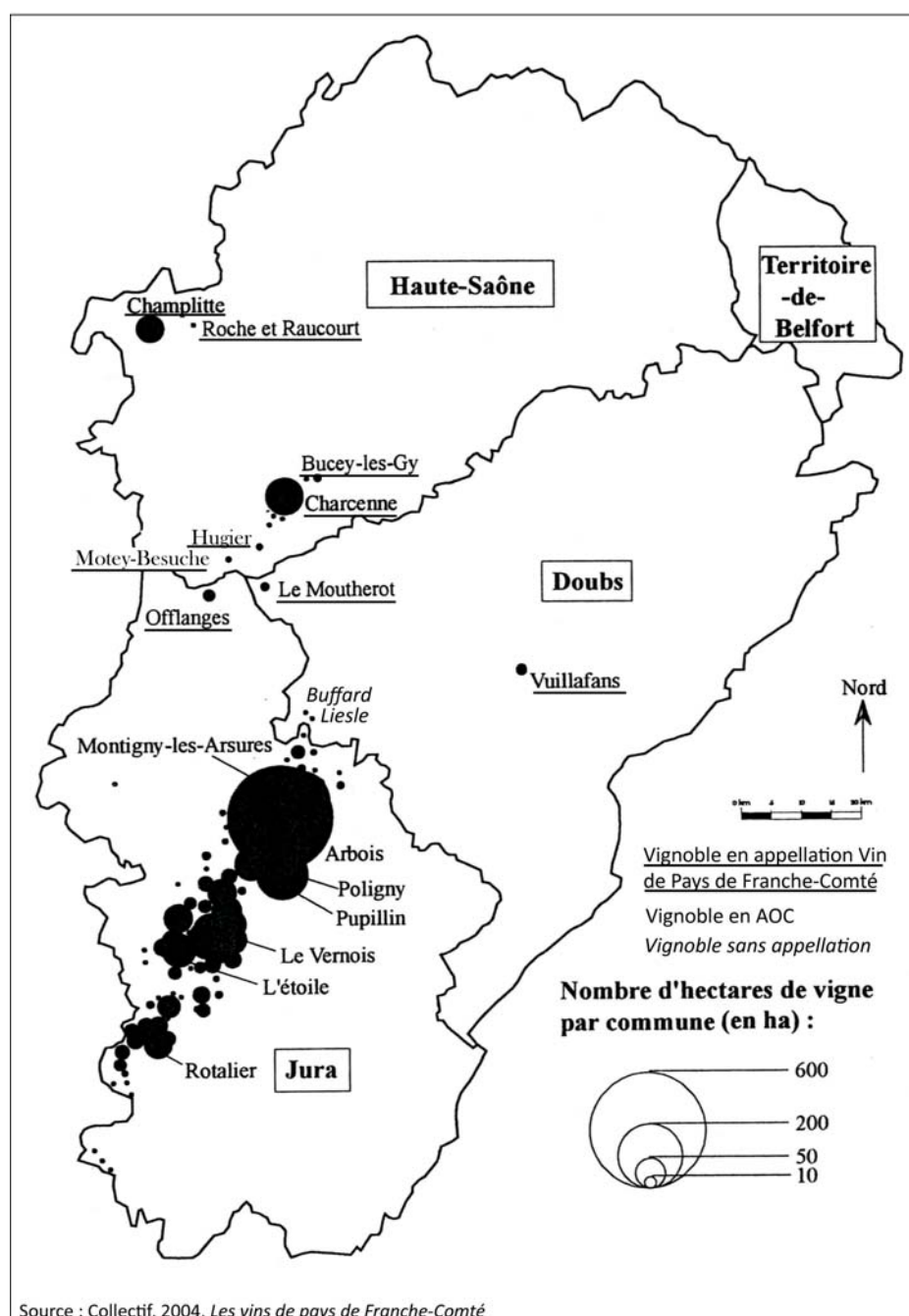
L'exemple de Champlitte est suivi, en 1983, par la municipalité d'une commune de Haute-Loue (Vuillafans) qui, pour relancer le vignoble et lutter contre la fermeture des paysages particulièrement inquiétante dans cette vallée, crée une association, Ruranim, qui plante 6,5 ha en 1990 (*photo 10*). Trois autres créations, privées cette fois, voient le jour dans les années 1980, l'une à Roche-et-Raucourt (Haute-Saône) (1984), une autre à Champlitte (1985), une dernière au Moutherot (Doubs) (1987) d'environ chacune 6 hectares. Les créations plus récentes relèvent également d'initiatives privées et portent sur des vignobles de plus petite taille (entre 2 et 5 ha) : en 1992, à Hugier (Haute-Saône), en 1994 à Motey-Besuche (idem), en 1999 à Buffard (Doubs) et en 2003, à Bucey-les-Gy (Haute-Saône) (*fig. 2*).



**Photo 10. Vuillafans : une vigne reconstituée**

### *Une reconstitution limitée*

Bien évidemment les surfaces actuelles n'ont rien à voir avec celles du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : la petite centaine d'hectares qui produit des vins de pays et à peu près l'équivalent dispersé entre des viticulteurs amateurs ne peuvent se comparer aux 22 000 ha du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ; même confrontées à celles du petit vignoble jurassien, les surfaces reconstituées apparaissent extrêmement modestes. Le paysage des anciennes vignes reste, quant à lui, massivement relique et de moins en moins perceptible à un œil non averti car la friche, les buissons et la forêt continuent de grignoter le paysage, malgré quelques initiatives de reconquête par débroussaillage des paysages abandonnés par la vigne, comme celle du programme européen Life, dans la haute vallée de la Loue, qui a obtenu des résultats inégaux, ou celle de la municipalité de Champlitte qui a remis au jour quelques murgers et des murets.



**Figure 2. Vins de Pays du Doubs et de la Haute-Saône, et AOC du Jura en 2000**

## Conclusion

Le patrimoine bâti laissé par des générations de vignerons semble donc assez bien conservé, les seules inquiétudes venant situées des villages éloignés des villes ou peu touristiques où quelques petites maisons vigneronnes sont à l'abandon, mais provisoirement peut-être. En revanche les paysages viticoles anciens sont peu à peu

gommés par la végétation et les tentatives de défrichage réalisées dans un cadre européen en Haute-Loue n'incitent guère à l'optimisme. Les paysages viticoles reconstitués semblent eux-mêmes menacés. En effet les vignobles d'amateurs sont tenus par des vignerons vieillissants, très rarement remplacés et les petits vignobles commerciaux auront peut-être de la peine à se maintenir dans la conjoncture actuelle : l'arrachage récent de l'un d'eux, reconstitué en 1984, semble de mauvais augure.

## Bibliographie

- Chapuis R., 2006, *Une aventure territoriale : la Haute Vallée de la Loue*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 194 p.
- Cheval F., Lassus F, Royer Cl., (dir.), 1988, *Gamay noir et savagnin ou les vignobles de Franche-Comté sous le rapport de l'histoire, de la géographie et de l'ethnologie*, Belfort, France régions , 255 p.
- Cheval F., 1981, *Sociologie des vignerons de Gy au XIX<sup>e</sup> siècle*, Mémoire d'Histoire contemporaine, Besançon, Université de Franche-Comté.
- Cléménçot H., 1896, *Reconstitution du vignoble dans le canton de Gy*, Gray, G. Roux, 56p.
- Collectif, 2004, *Les vins de pays de Franche-Comté*, 2004, Besançon, Mémoire DESS Connaissance et gestion des terroirs, Université de Franche-Comté, 138 p.
- Deloche C., 1977, *Le vignoble bisontin 1800-1840*, Mémoire d'Histoire contemporaine, Université de Besançon, 193 p.
- Euvrard, 1931, *La vigne à Besançon*, Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, p.14-53.
- Delsalle P., Van de Vivère J.L., 2006, *Vivre en Franche-Comté au Siècle d'or, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Besançon, Cêtre, 349 p.
- Delsalle P., 2000, *Le travail de la vigne à Besançon au XVI<sup>e</sup> et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Centre d'histoire de la vigne et du vin, Beaune, p. 78-104.
- Delsalle P., 1999-2000, *Vins, vignes et vignerons de Besançon (1500-1674)*, texte d'un cours donné à l'Université ouverte de Franche-Comté, aimablement transmis par l'auteur.
- Dion R., 1959, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion.
- Estager S., 2008, *Un objet géographique entre marginalité et territoire : La vigne en Haute-Saône*, Thèse de doctorat de l'Université des Sciences et Techniques de Lille, dactylographiée, 2 t., 481 et 222 p.
- Garneret J ; Bourgin P., 1964, *Vignerons et paysans de Besançon à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Mémoires de la Société d'Emulation de Doubs, p. 3-47.
- Guyot J., 1864, *Sur la viticulture du Nord-Est de la France*, Paris, Imprimerie Impériale
- Mandret S, Marion B., Magnin P., 2004, *Une civilisation... La vigne en Haute-Saône*, Vesoul, Franche-Comté Editions, 143 p.
- Mouret I., 1983, *Les vignerons dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à Besançon*, Mémoire d'Histoire Moderne, Université de Besançon.
- Royer cl., 1980, *Les vignerons, usages et mentalités des pays de vignoble*, Paris, Berger-Levrault, 259 p.
- Royer cl., 1976, *Histoire et ethnologie du vignoble de Chariez*, Actes du 99<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes, Besançon, 1974, section d'histoire moderne, Paris, Bibliothèque Nationale, 1976, t.2, p.147-162.
- Royer Cl., 1975, *Voies et formes de la différenciation dans les vignobles comtois*, Ethnographie et histoire, p 63-96.

Rouget Ch., 1981, *Les vignobles du Jura et de la Franche-Comté ? Synonymie, description et histoire des cépages qui les peuplent*, Edition originale, Lyon, A. Cote (187 p.) Reprint Jeanne Laffitte, Marseille, 1997, 172 p.

Verny Fl., 1997, *Renaissances ou créations, les vins de pays de Franche-Comté*, Mémoire de Maîtrise de géographie, Besançon, Université de Franche-Comté, 198 p.

Vadot Cl-O, 1997, *La vigne et le vin en Haute-Saône*, Vesoul, Editions du Tramway, 71 p.

Vaissier A., 1899, *Vigne et vigneron à Besançon*, Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts, p. 28-70 et 116-128.

Vuillaume F., 1996, *Vignes et vigneron en Haute-Saône au XIX<sup>e</sup> siècle*, Besançon, Université de Franche-Comté, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, 268 p. et annexes.